

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**



« 184 Allée des Communailles » BP 24 – 74110 – ESSERT ROMAND  
Téléphone : 04.50.79.58.51 - fax 04.50.79.58.56 - courriel : info@sivom-va.fr

**L'an DEUX MIL QUATORZE, le QUINZE DECEMBRE  
le Comité syndical du SIVOM de la VALLEE D'AULPS,**

dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures dans la salle de réunions de ses bâtiments administratifs, à Essert-Romand,

**sous la Présidence de Monsieur Gérard BERGER**

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 15

Date de convocation du comité syndical : 27 novembre 2014

**Présents :**

BERGER Gérard - *Président*, PEILLEX Gilbert, PEERSMAN André, BERGOEND Claude, GUILLAUME Bernard, COTTET-DUMOULIN Patrick, JUILLET Edouard, MUFFAT Sophie, MORAND Jean Claude, CONVERSET Jacques, GARIN Jacqueline, HENNEBIQUE Sylvie, VERNAY Franck, GALLAY Gilbert, MICHAUD Maurice.

**Procuration :**

Mme GAYDON Christelle a donné procuration à M. JUILLET Edouard

*Monsieur Juillet Edouard a été élu secrétaire*

\*\*\*

**DEL 2014-12-004 - TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015.**

Monsieur le Président présente au comité syndical les différents tarifs appliqués par le SIVOM, et propose :

- De diminuer de 10 % certains tarifs de l'assainissement collectif, compte tenu de l'augmentation importante du nombre d'unité de logement, et de la quantité de m<sup>3</sup> consommée, ce qui permet de répartir les charges sur un plus grand nombre d'usagers.
- D'augmenter de 2 % les traitements de matières, incinérations et dépotages, et compte tenu de l'augmentation des coûts de l'énergie et considérant que ces prix n'ont pas été augmentés depuis 2008.
- D'augmenter de 2 % le prix horaire de mise à disposition de notre personnel qualifié,

Il demande au comité syndical d'en délibérer

**LE COMITE SYNDICAL**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**ADOpte** la proposition de tarifs telle qu'elle est présentée, et jointe à la présente délibération,

**DONNE** toutes délégations utiles au Président pour la mise en œuvre,

Pour copie certifiée conforme,

Certifié exécutoire par le Président du SIVOM  
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture  
Le 17 décembre 2014  
Et de la publication le 17.12.14,

A Essert-Romand, le 16/12/2014  
Gérard Berger, Président du  
SIVOM DE LA VALLEE D'AULPS



15/12/2014

## RECAPITULATIF DES TARIFS

→ SIVOM de la vallée d'Aulps

Codes prix		Proportion de Tarifs 2015	Variation	2014	variation	2013
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTIF- PRIX HT</b>						
ASS 001	Prix du m3 assaini Ess Romand, la Cote Montriond Morzine	0,60	-10%	0,68	-15,00%	0,80
ASS 002	Prix du m3 assainiss les Gets	0,90	-10%	1,00	-18,70%	1,23
ASS 003	Part fixe PAR UNITE DE LOGT Ess-Romand, la Cote, Montriond, Morzine	41,00	-10%	46,00	-16,36%	55,00
ASS 004	Part fixe PAR UNITE DE LOGEMENT Les Gets	77,00	-10%	86,00	-15,69%	102,00
ASS 005	m3 matière de vidange de fosses communes membres	44,12	2,00%	43,25	0,00%	43,25
ASS 006	m3 matière de vidange de fosses Communes Hors SIVOM	55,69	2,00%	54,60	0,00%	54,60
ASS 007	m3 matières graisseuses communes membres	84,05	2,00%	82,40	0,00%	82,40
ASS 008	m3 matières graisseuses communes hors SIVOM	96,39	2,00%	94,50	0,00%	94,50
ASS 009	m3 matières curage de réseaux communes membres	73,44	2,00%	72,00	0,00%	72,00
ASS 010	m3 matières curage de réseaux communes hors SIVOM	84,05	2,00%	82,40	0,00%	82,40
ASS 011	Dépotage dans le réseau sans accord préalable	606,90	2,00%	595,00	0,00%	595,00
<i>Deshydratation et évacuation de boues (tonne)</i>						
ASS 012	Traitement et épandage boues brutes	222,87	2,00%	218,50	0,00%	218,50
ASS 013	Traitement fabrication et épandage de compost	464,10	2,00%	455,00	0,00%	455,00
ASS 014	incinération de lots de boues brutes non-conformes	744,60	2,00%	730,00	0,00%	730,00
ASS 015	incinération de lots de compost non-conformes	985,32	2,00%	966,00	0,00%	966,00
<b>DIVERS</b>						
DIV 004	Prix horaire de mise à disposition de notre personnel qualifié	32,00	2,00%	31,00	3,33%	30,00

Tarifs 2015 adoptés lors de la séance du comité syndical du 15 décembre 2014,  
Vu pour être annexé à la délibération 2014-12-004



Envoyé en préfecture le 17/12/2014

Reçu en préfecture le 17/12/2014

Affiché le